

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 14**

Engagement n° 14 (demandé par la FCEI)

Fournir le R-carré ajusté du tableau R-5.4 de la pièce HQD-16, Document 1.4.

Réponse à l'engagement n° 14 :

1 Les coefficients de détermination ajustés (R-carré ajustés) des modèles de revenus
 2 unitaires sont présentés au tableau E-14. Tout comme les coefficients de
 3 détermination, ils permettent d'apprécier la qualité du modèle en mesurant la
 4 proportion de la variation totale des revenus unitaires expliquée par la variation des
 5 variables explicatives retenues. Cependant, ils tiennent compte de la perte de degrés
 6 de liberté qui survient avec l'augmentation du nombre de variables explicatives. Les
 7 faibles écarts entre les coefficients de détermination ajustés et non ajustés témoignent
 8 de la qualité des modèles et de la pertinence des variables utilisées.

**TABLEAU E-14 :
 COEFFICIENTS DE DÉTERMINATION AJUSTÉS
 DES MODÈLES DE REVENUS UNITAIRES**

Catégories de consommateurs	R-carré ajusté
D et DM	98,0%
DT	93,0%
G	99,6%
G-9	98,3%
M	98,7%
LG	
LG commercial et institutionnel	92,4%
LG réseaux municipaux	91,0%
L	
L pâtes et papiers	92,9%
L pétrole et chimie	91,5%
L sidérurgie, fonte et affinage	89,4%
L mines	82,4%
L divers	89,3%